

## La Plateforme d'Innovation Multi-Acteurs :

une innovation organisationnelle  
pour un développement durable  
porté par les communautés

Au Niger, le développement local s'était fait dans les années 80 par la responsabilisation et la mobilisation des populations pour les actions communautaires à travers les SAMARIA (organisation de jeunes). Depuis, plus de 30 ans, le revers s'est installé avec une attitude de retrait, de laxisme et d'attentisme de la communauté, donnant l'impression d'une absence d'ambition collective pour un mieux-être. Ceci se cristallise encore davantage dans « l'essaim » d'organisations paysannes, qui pilule nos villages dans l'attente d'une manne « indéfinie et inconnue » qu'apporterait l'intervention ponctuelle des projets de développement initiés par l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Dans ce contexte, le Niger après près de 60 ans d'indépendance, a l'indice de développement humain l'un des plus faible au monde, un faible pouvoir d'achat de la population à dominance rurale (90% chefs de ménages ruraux) dont 25% a moins de 1,25\$ (source ; année).

Pourtant, le Niger regorge de potentialités minières, agricoles, du potentiel « solaire », d'une population jeune (52%) qui bien exploités dans un modèle de bonne gouvernance re-classifierait le Niger au rang des pays « Emergeant ». Pour faire renaitre cette ambition, le projet de Développement des zones arides « DryDev » au Niger a initié en 2014, le modèle de Plateforme d'Innovation Multi-Acteurs Communales (PI) pour sa mise en œuvre. La PI est un organe fédérateur qui prend ses racines des villages, son tronc au niveau des grappes de villages, et sa canopée à la commune, où est encré son bureau exécutif. Il est fédérateur, car il ambitionne de rapprocher des acteurs divers dont le modèle

de gestion de pouvoir actuelle ne prédestinait pas à se retrouver autour d'un but commun : « le développement local »

### Pourquoi les Plateformes d'Innovation Multi-acteurs Communales ?

L'atomisation des organisations paysannes (OP), des institutions coutumières et administratives inhibe la complémentarité et le fonctionnement de la chaîne de responsabilité pour le développement au niveau des villages et des communes. La PI vient y répondre en ralliant producteurs de toutes catégories sociales, les OP, le secteur privé, les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STD), les Chefs de villages, chefs de Cantons et la mairie. Aussi, des représentants des partenaires techniques et financiers (PTF) et les institutions de recherche sont attendus pour créer un espace interactif « complet » de concertation et de coordination du développement à la base.

### La PI dans ce cadre porte :

Une planification annuelle communautaire en exploitant un plan d'aménagement des ressources naturelles et la priorisation des actions. La planification annuelle ainsi produite facilite l'actualisation des Plans de Développement Communal (PDC) et contribue significativement à sa mise en œuvre.

La coordination de la mise en œuvre du plan annuel à travers des délégués (villageois et grappe). Viennent en appui, le Bureau Exécutif de la PI, les OP, les STD, des autorités coutumières et administratives, des leaders locaux. Cette démarche inclusive présente le grand

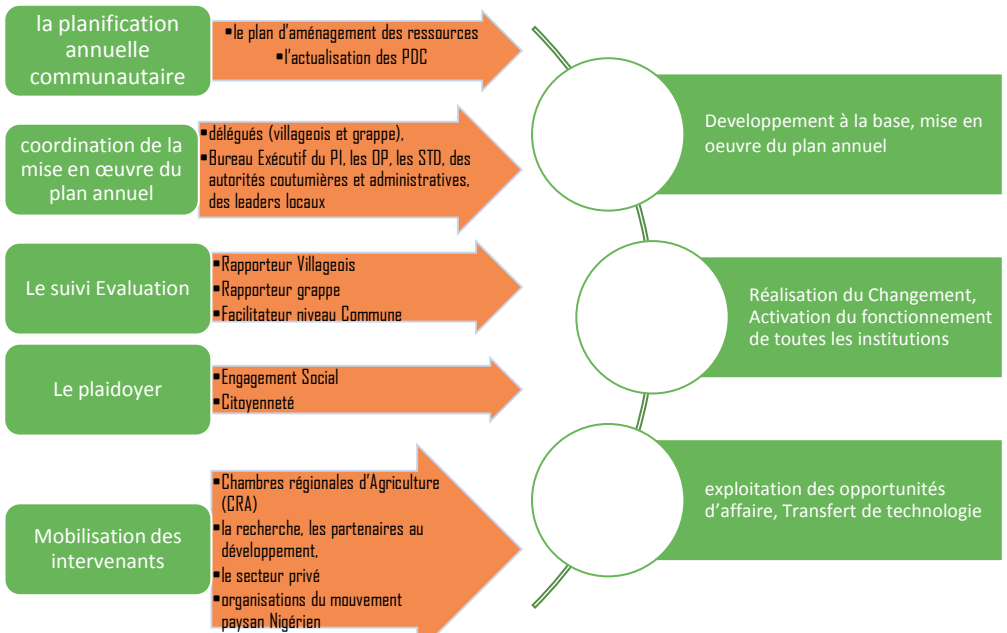
avantage du développement de l'Estime de soi, la Compréhension du besoin de l'engagement collectif pour réaliser le changement, le besoin d'activer le fonctionnement de toutes les institutions au service du mieux-être de toutes et de tous ;

**Un Suivi-Evaluation** communautaire de la mise en œuvre du plan annuel avec la présence d'un rapporteur par village et un rapporteur de Grappe qui transfère les données avec un smartphone au niveau communal ;

**Un plaidoyer** pour l'effectivité de la police rurale en lien avec un engagement social des acteurs et un esprit de citoyenneté.

**La mobilisation des intervenants** : les Chambres régionales d'Agriculture (CRA), la recherche, les partenaires au développement, le secteur privé. La PI ambitieuse d'être une courroie de transfert des technologies et résultats éprouvées de la recherche pour l'autosuffisance alimentaire et le développement économique, et la coalitions des fonds d'investissement des PTF et du secteur privé grâce à une synergie opérationnelle et une exploitation des opportunités d'affaire. Enfin s'allier aux grandes organisations du mouvement paysan Nigérien : Plateforme Paysanne, Mooribeen, FCMN Niya, FUMA Gaskiya, Fédération Sa'a etc.

### Schéma des axes d'intervention/mandat de la PI



Ainsi, DryDev a initié sa stratégie de sortie dès le démarrage du projet pour la pérennisation des actions, et leurs mises à l'échelle des résultats probants. Cette instance, la PI est au service de tout intervenant au niveau communal, grappe ou village. La PI n'est pas une propriété de DryDev

## Qu'est-ce qu'une Plateforme apporte de différent des organisations paysannes classiques ?

La différence fondamentale entre une Plateforme d'Innovation et une Organisation Paysanne est l'inclusion des acteurs en dehors des producteurs i.e. le secteur privé, la mairie, les STD, les PTF, la recherche, etc. Ceci conduit à une mise en confiance entre acteurs divers, ce qui favorise leur engagement dans un mouvement d'ensemble pour une réelle appropriation par tous, des actions de développement.

Une PI a une plus grande portée géographique : elle couvre un grand nombre de villages en lien avec la progression de ses adhérents. A titre illustratif, les quatre communes, les 1ères à initier les plateformes, comptent entre 36 et 56 villages, avec en moyenne 260 délégués élus chacune, et des milliers de membres. L'objectif est d'inclure tous les villages d'une commune dans sa Plateforme d'Innovation.

Les centres d'intérêt d'une PI sont dynamiques, se conciliant dans le temps et l'espace aux besoins de la communauté, à ses capacités. De ce fait, le développement géographique et thématiques des Plateformes est évolutif, présentant ainsi une grande flexibilité et à des échelles appropriées.

La diversité des acteurs dans une PI favorise leur inter-connectivité, un plus grand partage des informations, et la création des réseaux de co-apprentissage. Un OP classique ne peut atteindre ce niveau de connectivité. L'accès à la bonne information est un stimulant important pour la participation de la population aux plateformes, et justifie un accent important accordé à la promotion des Techniques d'Information et de Communication TIC au service des Plateformes.

### Composition

Une Plateforme d'Innovation est fondée sur les promoteurs d'innovations locales et les instances rurales y associées : organisations

et réseaux de producteurs, associations, comités de gestion des ressources collectives, experts thématiques, etc. Elle est aussi ouverte à toutes les compétences utiles : instituts de recherche, ONG d'accompagnement, acteurs du secteur privé (compétences techniques, intérêts commerciaux, etc.)

La Plateforme d'Innovation se compose aux différents échelons comme suit :

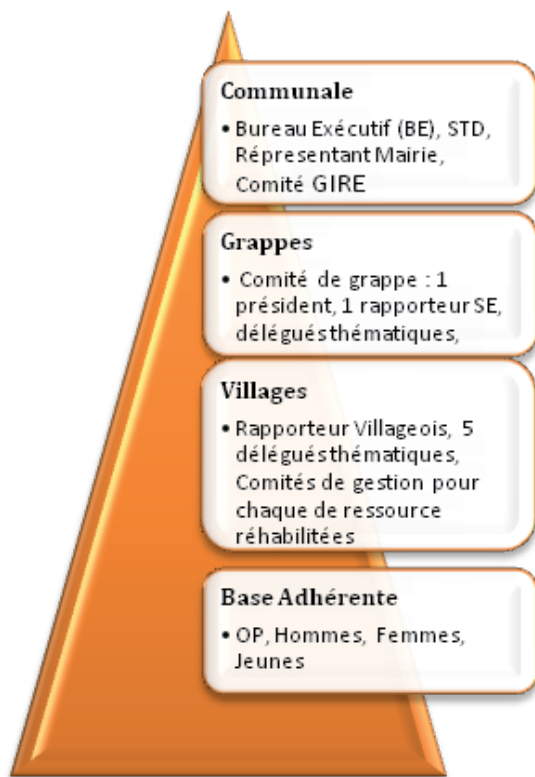
**Villages :** Des délégués thématiques (un par thématique), désignés par les adhérents (membres) de la Plateforme. La légitimité du choix est basée sur la reconnaissance de l'expertise de l'élu. Pour le projet DryDev, il y a cinq thématiques qui concernent : la mobilisation de l'eau de pluie (CES-DRS), la fertilité du sol (organique et minérale), la reverdissement (Régénération Naturelle Assistée et Agroforesterie), le développement économique (filières de production, transformation, commercialisation), le développement organisationnel (OP). D'autres thématiques peuvent être incluses, e.g. la santé, la gestion des points d'eau, etc. Un rapporteur villageois est en charge de la collecte de données qui alimentent le dispositif de Suivi Evaluation (SE). Le niveau village comprend aussi un ou plusieurs comités villageois de gestion des aménagements, désignés par les adhérents ou toute autre personne concernée par les aménagements.

**Grappe de villages :** Un comité de grappe composé de cinq (5) délégués sont élus par l'ensemble des délégués thématiques des villages de la grappe. Parmi, les 5 membres du comité de grappe sont désignés 1 président et 1 rapporteur. Le comité de grappe a en charge la coordination de la planification annuelle de la grappe et particulièrement la mise en œuvre du plan d'aménagement des ressources naturelles. Le Rapporteur SE de grappe quant à lui, centralise les données de ses villages et les transferts au niveau de l'équipe de projet.

**Communale :** Un Bureau Exécutif (BE) compte un président, un Secrétaire Général, un trésorier, un chargé à l'information, des délégués thématiques communaux (selon le nombre

leur sein. Des membres de droit soutiennent et conseillent le BE. Il s'agit : des Services Techniques Déconcentrés (STD) présents dans la commune, un représentant de la mairie (en général le SG ou le président de la comité développement rural), un représentant du chef de canton, un représentant des partenaires au développement. Le niveau communal comprend aussi un comité de « Gestion Intégrée des Ressources en Eau » (GIRE) désigné en leur sein par les comités de gestion des ressources réhabilités au niveau des villages.

**La base adhérente se chiffre en : Plus de 400 OP et 10599 membres 6826 femmes (65%).**



Ainsi, les Plateformes d'Innovation sont une expression d'auto-organisation (self-organisation) permettant aux adhérents de porter des changements en eux-mêmes, et ensuite aux autres qui s'y intéressent. Les Plateformes d'Innovation constituent un espace d'échange et d'apprentissage pour le développement et la valorisation de l'expertise locale dans les divers domaines. Les Plateformes d'Innovation sont représentatives de la diversité des groupes, des intérêts, et de l'expertise en milieu rural.

**NB :** Les thématiques et l'échelle des plateformes sont laissées au choix des élus et des adhérents

## Comment mettre en place une Plateforme ?

La mise en place d'une plateforme suit des étapes :

Etablissement de la carte des acteurs au niveau communal

Etablissement du répertoire des innovations et des innovateurs

Conduite de mission d'information et sensibilisation sur la Plateforme d'Innovation au niveau des villages (adhésion volontaire)

Exercice de visioning : Identification des contraintes et opportunités au développement local, en vue d'une formation des thématiques d'intérêts ( axes stratégiques),

Information sensibilisation, négociation avec les acteurs sur les objectifs et les résultats attendus de la plateforme, son organisation et fonctionnement,

Mise en place de la plateforme à travers des élections (villages, grappes et communal), l'adoption des statuts et règlements intérieurs, et la délivrance d'un récépissé de reconnaissance par la commune,

Elaboration d'un plan de renforcement des capacités organisationnelle de la plateforme et sa mise en œuvre

## Cibler la participation des femmes

Un nombre important de groupements de femmes MMD existe dans les communes au Niger. D'autres coopératives existent également. Elles constituent les portes de ciblage et de mobilisation des femmes. Les informations sur leur existence sont exploitées pour renforcer la base constituante de la Plateforme d'Innovation. L'identification de leurs intérêts pour leur prise en compte dès le départ dans les thématiques assure leur représentation dans toutes les instances de la plateforme depuis le niveau village jusqu'au niveau communal. Toutefois, le projet DryDev a observé que leur désignation en tant que délégués au niveau des grappes constitue une place stratégique pour assurer

la portée de leurs voix dans de développement local de leurs communes et villages. Ce positionnement leurs permet d'éviter des longs déplacements pour les rencontres au niveau des communes. Aussi, il assure une bonne visibilité de la participation des femmes, de leur poids numérique pour exiger la redevabilité du Bureau Exécutif communal.

## Capacité de mobilisation d'expertises à l'interne et à l'externe

Les plateformes mobilisent leurs expertises pour la formation paire à pair aux profits de leurs communautés. Pour cela, une base de données des talents est mise en place pour des prestations à la demande. La base de données compte 1116 pairs formateurs dont 163 femmes.

La représentation des institutions de recherche ainsi que des STD sont des moyens de mobilisation de l'expertise externe.

Mesures d'incitation : la certification des talents assure la qualité des prestations et des primes pour les plus performants sur la base des critères suivants : (i) la demande couverte, (ii) la qualité des prestations, (iii) le nombre de personnes touchées

## Accompagnement

Dans le cas du projet DryDev, son rôle été d'accompagner la construction progressive de la plateforme, du réseau des innovateurs et talents locaux sur la base des affinités (technique et sociale) et besoins de concertation/interaction identifiés et développés par les participants.

DryDev a accompagné les plateformes sur :

- Le renforcement de capacité sur les thématiques : planification communautaire aligné a contexte, développement organisationnel, leadership et la bonne gouvernance, Techniques , voyages d'échange, tenue de documents administratifs et financiers.

- Le Financement : Dans la mise en œuvre de DryDev, l'appui à l'acquisition de certaines technologies, de fonds de roulement (agro dealers, fermes intégrées, aviculture) s'est fait à travers un préfinancement. Un échéancier de paiement est établi sur la base de l'analyse du flux financier. La Plateforme d'Innovation est en charge du recouvrement. Le recouvrement de ces fonds rehausse le capital d'investissement de la Plateforme d'Innovation pour d'autres bénéficiaires. Ainsi, à la fin du projet, elle disposerait de fonds pour continuer les investissements et rendre services à la communauté.
- la visibilité et la mise à l'échelle : Elle se fait principalement à travers : i) l'organisation de visites d'échange auxquelles participent les autorités, les PTF et les STD ; ii) les publi-reportages, les notes de capitalisation ; iii) l'écriture de projets, iv) l'organisation de rencontres avec les acteurs pressentis de la mise à échelle

### Combien de Plateformes au Niger ?

A travers DryDev, le projet RED SAAC (de CARE Niger), et CONCERN, on compte 20 plateformes au Niger :

- 5 DryDEV : Droum, Aguié, Malbaza, Dogon Kiria et Torodi
- 12 REEDSAAC : Tahoua (Malbaza, Ma-daoua, Galma, Sabon Guida, Allakaye,) Tillabery ( Torodi,Tagaza, Gotheye, Hamdallaye, Dantchandou, ) Maradi (Azagor, Guidan Roumdji, Aguié, Sabon Machi, Djirataoua)
- CONCERN à Tahoua (2).

Les fiches de présentation des quatre Plateformes d'Innovation de DryDev sont en annexe.

### Les ressources internes de la plateforme

Les ressources provenant des efforts de lever des fonds propres par les Plateformes créées dans le cadre du projet DryDev sont :

- La cotisation des délégués élus,
- Les frais d'adhésion des membres (vente de carte),
- Le recouvrement des préfinancements de DryDev (investissements, équipements, semences, etc.)
- Les recettes tirées de la vente différée de produits agricoles
- Les ristournes de 10% sur les bénéfices des para-vétérinaires, la prestation des pairs formateurs et les perdiems de participation aux réunions.

La situation des fonds des quatre Plateformes créées dans le cadre du projet DryDev est comme suit : Droum 1 243 000 FCFA, Malbaza 1 050 000 FCFA, Aguié 4 094 125 FCFA et Dogon Kiria 1 411 000 FCFA. Ne sont pas pris en compte les fonds en cours de recouvrement. Le capital de chaque Plateforme est sécurisé dans un compte.

### Les débuts de changements et résultats produits par ces plateformes

- Le retour à l'exploitation d'une valeur sociale : la Gayya, pour conduire le processus de restauration des espaces communautaire et privé ;
- 4735 ha en réhabilitation se traduisant par une bonne reconstitution de la végétation (herbacée et ligneuse) à Aguié et Malbaza et un début de retour de la faune sauvage ;

- Le renforcement des institutions avec un meilleur taux de couverture des villages par les Commissions Foncières de Base (COFOB) (52% contre une moyenne nationale de 27%) ;
- Un début du respect du plan d'occupation des sols au niveau des grappes couvertes par les PI avec la reconstitution des couloirs de passage et des aires de pâturage
- L'adoption de la démarche « Gayya » de fixation et nettoyage des couloirs de passage par les communautés voisines des villages et communes de DryDev sans appui de projet ;
- La confection d'ouvrages de mobilisation de l'eau à des couts accessibles avec l'apport en matériaux et main d'œuvre des communautés sous forme de Gayya (cas de Maïssadjé)
- La réduction du coût de la restauration des terres, qui passe de 135 000FCFA/ha pour la confection des ouvrages de CES-DRS par les CFW et FFW, à 70 000 FCFA avec l'approche de la PI ( Gayya, pépinière communautaire, ensemencement et plantation) ;
- La disponibilité de 1116 pairs formateurs dont 163 femmes ;
- Le renforcement de l'offre de services pour la production végétale et l'élevage avec les 80 Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole et/ou de Transformation (CUMAT), 32 APV et 63 agro dealers mise en réseau au sein des 4 communes.
- La mise en place de quatre comités ad hoc en charge de la vulgarisation des textes du code rural et autres, et du plaider ;
- Un intérêt fort du Ministère de la Renaissance Culturelle pour les Plateformes d'Innovation ;
- La mise à échelle des Plateformes d'Innovation par d'autres ONGs (CRS, CONCERN, Mercy Corps) et par d'autres projets de CARE et ses partenaires ;

## Les défis

- L'opposition des démarches : la disponibilité de Cash For Work et Food For Work peut démobiliser les communautés face à l'approche Gayya (entre-aide sociale sans rémunération). Sans la mobilisation et l'engagement social comment stopper la perte de 120 000 ha /ha de terres au Niger ?
- Il peut être difficile pour un projet de maintenir une approche de facilitation (sans faire à la place) vis-à-vis de la Plateforme d'Innovation car la tendance est de glisser vers la mise en œuvre classique qui s'accapare du pilotage des activités et partant, sape leur appropriation du projet par les communautés.
- Le respect des règles de gestion des ressources aménagées et en réhabilitation, tels convenus dans les 22 conventions locales, requiert un engagement à tous les niveaux au-delà de la simple validation des conventions par les autorités et l'instauration de pénalité.

## Les perspectives

- La création d'une base de données centralisée de pairs formateurs, comme une entité de prestation de service de renforcement de capacité au service des communautés au niveau communal. Ceci, avec la participation de la mairie, les services techniques et les autres partenaires au développement des communes. Ce dispositif ayant l'ambition de couvrir les attentes des populations en termes d'encadrement techniques en appui entités technique communales
- Sensibiliser la population à payer la formation afin de viabiliser le dispositif de pairs à pairs. Les membres d'une OP qui demande une prestation pourrait mobiliser 100F/membre par exemple.
- Les possibilités d'utilisation de cette expertise au niveau d'autres communes, suivant la demande exprimée. Une articulation avec le Réseau des Chambres Agricoles (RECA) offre une possibilité de convergence avec la facilité 3 du fonds FISAN
- Le marketing des Plateformes d'Innovation au niveau de la commune pour qu'elles soient la plaque tournante du développement, utile et utilisée par tous les intervenants au niveau de la commune.
- La mise à échelle du laboratoire de jeunes testé à Droum pour leurs pleines implications dans le développement au sein des Plateformes d'Innovation.
- Le plaidoyer pour le transfert de la gestion de la Maison du Paysan au Plateforme d'Innovation là où la possibilité existe.

*Capitalisation des activités du programme Drydev 2015/2017*